

# CIRES-LÈS-MELLO

Bulletin Municipal  
Avril 2021

*L'info*



## **RECONSTRUCTION ÉCOLE DU TILLET**

page 9

## **POLLUTION DU MARAIS**

page 11

## **CARTE SCOLAIRE UNE CLASSE SAUVÉE**

page 17

*Maire de Cires-lès-Mello*

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS 4

RETOUR SUR LES COMMISSIONS 6

COMMERCE 7

CADRE DE VIE 8

TRAVAUX 9

LA REVUE 11

SÉCURITÉ 12

VOIRIE 13

VIE ASSOCIATIVE 14

ÉDUCATION 15

POINT CCAS 18

L'OPPOSITION 19

Chers Ciroises et Cirois,

Le 28 juin dernier, vous avez confirmé votre désir de changement et donné mandat à la liste un Nouvel Horizon pour administrer notre commune et nous vous en remercions.

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous pour ce premier mot du Maire de la nouvelle mandature.

Bien que 2021 soit déjà bien entamée, il n'est jamais trop tard pour vous présenter en mon nom personnel, en celui de mes collègues du conseil municipal et du centre communal d'action sociale, nos meilleurs vœux 2021 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé et vous apporte tous ces petits riens qui font le plaisir de la vie.

Nous formons principalement des vœux de santé en cette période difficile de crise sanitaire.

Chacun de nous sait, que c'est le capital le plus important que nous possédions, quand la santé est bonne le reste suit, les petits aléas de la vie quotidienne sont dérisoires, il faut profiter au maximum de tous les bons moments que la vie peut nous apporter.

Je remercie également et espère n'oublier personne, les équipes administratives et techniques de la mairie, le personnel soignant de toutes les corporations et établissements, les pompiers, les gendarmes pour le combat incessant qu'ils mènent contre la pandémie, le corps enseignant en accueillant quotidiennement nos chers enfants, nos commerçants, nos artisans pour assurer notre bien-être et nous permettre de vivre en pleine quiétude.

Nous aurons une pensée toute particulière pour ceux qui sont actuellement dans la souffrance, et nous formons à leur intention des vœux de bon rétablissement. Une pensée également pour les plus démunis, qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui ont été éprouvés par la perte d'un proche, d'un ou d'une amie, d'un compagnon.

Que l'année 2021 vous apporte toutes les joies que vous attendez, nos souhaits de réussite dans vos projets, à vos familles, nos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble des Ciroises et Cirois !!

Santé, Bonheur et Prospérité pour cette année 2021. Il ne s'agit pas d'une simple formule convenue mais bien l'expression d'une réelle confiance dans l'avenir.

Après quelques années d'absence, j'ai le plaisir de vous annoncer le retour du bulletin municipal. Nous l'avons souhaité nouveau, pertinent et conçu du début à la fin par nos soins. J'espère que cette nouvelle version vous plaira.

Bonne lecture à toutes et tous.



Alain Guérinet  
Maire de Cires-lès-Mello



# ..... RETOUR SUR LES ÉLECTIONS .....

## *La liste «un nouvel horizon» élue*

Destinées à renouveler l’ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, les élections municipales ont eu lieu les 15 mars et 28 juin 2020 sur notre commune.

Quatre listes étaient présentes : « ÉGALITÉ POUR TOUS À CIRES/TILLET » menée par Barbara MLYNARCZYK, « CIRES-LES-MELLO TILLET L’AVENIR NOUS RASSEMBLE » menée par Bertrand VANDEWALLE, « 100 % CIROISE » menée par Josiane VANDRIESSCHE et « UN NOUVEL HORIZON » menée par Alain GUERINET.

### 1er tour des municipales

Nombre d’habitants : 3986  
 Nombre d’inscrits : 2384  
 Nombre de votants : 1073  
 Votes blancs ou nuls : 28



### 2ème tour des municipales

Nombre d’habitants : 3986  
 Nombre d’inscrits : 2387  
 Nombre de votants : 1035  
 Votes blancs ou nuls : 13



Avec 37,81% des voix au premier tour et 41,49% au second, la liste « UN NOUVEL HORIZON » menée par Alain GUERINET remporte cette élection.

Le nouveau conseil municipal se compose de 20 élus de cette liste, 4 élus de la liste « 100% CIROISE » et 3 élus de la liste « CIRES-LES-MELLO TILLET L’AVENIR NOUS RASSEMBLE ».

**Alain GUERINET**  
Maire

**Hubert CABORDEL**  
Adjoint  
Finances, Travaux, Urbanisme, Cimetière

**Ingrid TUQUET**  
Adjointe  
Vie associative, Sports, Evènementiel

**Fabien DELVALLET**  
Adjoint  
Éducation, Culture, Communication

**Caroline MARTIN**  
Adjointe  
Social, Citoyenneté, Administration générale

**Claude BAUDSON**  
Adjoint  
Sécurité, Infrastructures, Voirie

**Virginie COUTURE**  
Adjointe  
Commerces, Cadre de vie, Développement durable

**Florence MICHEL**  
Conseillère déléguée  
Commerces, Cadre de vie, Développement durable

**Laurraine PASTOL**  
Conseillère

**Sébastien GOURDAIN**  
Conseiller

**Emmanuelle DANEL**  
Conseillère

**Timothée CHILTE**  
Conseiller

**Julie GAILLARD**  
Conseillère

**Jean-Claude DAUTOIS**  
Conseiller

**Monique PRECHEY**  
Conseillère

**Pierre-Bernard MSIKA**  
Conseiller

**Sandrine GRESSION**  
Conseillère

**Thomas BERTRAND**  
Conseiller

**Laure ROUX**  
Conseillère

**Ladislav JAKOVAC**  
Conseiller

**Josiane VANDRIESSCHE**  
Conseillère

**Gérald MERLE**  
Conseiller

**Mélissa MANESSE**  
Conseillère

**Stéphane GENNARINO**  
Conseiller

**Bertrand VANDEWALLE**  
Conseiller

**Virginie BAUDSON**  
Conseillère

**Joël WYON**  
Conseiller

# ... RETOUR SUR LES COMMISSIONS ..... COMMERCES .....

*Au nombre de sept*

Les conseillers municipaux se réunissent en groupes de travail appelés commissions. Celles-ci émettent des avis et peuvent formuler des propositions en menant différentes études. Ces réflexions sont ensuite soumises au conseil municipal. Au cours de la séance du 8 mars, des membres extérieurs ont pu intégrer les différentes commissions.

PRÉSIDENT : Alain GUERINET

**La commission Finances se compose des 27 membres du conseil municipal.**

## COMMISSION TRAVAUX-URBANISME- CIMETIÈRE

Hubert CABORDEL  
Ingrid TUQUET  
Claude BAUDSON  
Sébastien GOURDAIN  
Emmanuelle DANIEL  
Jean-Claude DAUTOIS  
Julie GAILLARD  
Monique PRECHEY  
Sandrine GRESSIER  
Ladislav JAKOVAC  
Stéphane GENNARINO  
Gérald MERLE  
Bertrand VANDEWALLE  
Joël WYON

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE-SPORT- ÉVÉNEMENTIEL

Ingrid TUQUET  
Fabien DELVALLET  
Caroline MARTIN  
Virginie COUTURE  
Florence MICHEL  
Emmanuelle DANIEL  
Timothée CHILTE  
Pierre MSIKA  
Thomas BERTRAND  
Laure ROUX  
Josiane VANDRIESSCHE  
Mélissa MANESSE  
Bertrand VANDEWALLE  
Virginie BAUDSON

## COMMISSION ÉDUCATION-CULTURE- COMMUNICATION

Fabien DELVALLET  
Hubert CABORDEL  
Caroline MARTIN  
Virginie COUTURE  
Florence MICHEL  
Pierre MSIKA  
Monique PRECHEY  
Thomas BERTRAND  
Sandrine GRESSIER  
Laure ROUX  
Mélissa MANESSE  
Gérald MERLE  
Virginie BAUDSON

## COMMISSION SOCIAL-CITOYENNETÉ- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Caroline MARTIN  
Ingrid TUQUET  
Lorraine PASTOL  
Emmanuelle DANIEL  
Jean-Claude DAUTOIS  
Julie GAILLARD  
Monique PRECHEY  
Sandrine GRESSIER  
Laure ROUX  
Josiane VANDRIESSCHE  
Mélissa MANESSE  
Virginie BAUDSON  
Joël WYON

## COMMISSION SÉCURITÉ- INFRASTRUCTURE-VOIRIE

Claude BAUDSON  
Hubert CABORDEL  
Ingrid TUQUET  
Sébastien GOURDAIN  
Lorraine PASTOL  
Emmanuelle DANIEL  
Timothée CHILTE  
Jean-Claude DAUTOIS  
Pierre MSIKA  
Ladislav JAKOVAC  
Josiane VANDRIESSCHE  
Stéphane GENNARINO  
Bertrand VANDEWALLE  
Joël WYON

## COMMISSION COMMERCE-CADRE DE VIE- DÉVELOPPEMENT DURABLE

Virginie COUTURE  
Florence MICHEL  
Hubert CABORDEL  
Ingrid TUQUET  
Fabien DELVALLET  
Claude BAUDSON  
Timothée CHILTE  
Monique PRECHEY  
Thomas BERTRAND  
Josiane VANDRIESSCHE  
Gérald MERLE  
Bertrand VANDEWALLE

*Continuons de les soutenir*

**Nos commerces de proximité ne sont pas épargnés par la pandémie. Certains sont peut-être déjà ou se retrouveront très prochainement dans une situation critique. Malgré la réouverture des commerces le 15 décembre dernier, ils restent vulnérables et en ligne de mire face aux géants de la grande distribution d'autant que nous restons en permanence sous la menace de nouvelles restrictions.**

La municipalité témoigne de sa plus grande compassion et salue leur travail acharné, leurs efforts et leur sens de l'adaptation qui ont permis à la commune de garder un dynamisme certes ralenti mais continu pour la plupart, en nous proposant :

- Des plages horaires aménagées,
- Le « Click and collect »,
- Les livraisons à domicile...

Nous devons contribuer à leur survie en faisant vivre autant que possible nos commerces. Maintenons ensemble ce dynamisme économique et social qui nous est cher. Continuons à les soutenir, les accompagner, à relayer et promouvoir leurs activités notamment via les réseaux sociaux. N'oublions pas qu'ils sont nombreux à avoir un site internet ou une page Facebook !

« Likons » et partageons sans modération !!!



D'une Fleur à L'Autre - Fleuriste

Enfin, remercions et félicitons nos commerçantes et commerçants pour la gaieté et la féerique atmosphère qu'ils ont su créer par leurs magnifiques vitrines et décorations à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elles nous ont réchauffé le cœur en cette période difficile et nous en avons et en avons encore tous fort besoin.

De nouveaux commerçants sont arrivés à Cires-lès-Mello et nous leur souhaitons la bienvenue !

Ils nous ont rejoint :

- Léon & Jacques, nouveaux gérants du Petit Casino,
  - Anne-Charlotte CHABROL, M. AOUM, Judith et Barbara pour « Chabrol Immobilier »,
  - M. SAK, nouveau gérant du Bar/Tabac de la gare,
  - Vincent, nouveau gérant du Bar/Tabac du Tillet anciennement appelé « Au rendez-vous des chasseurs ».
- Nouveau nom : À NOS VIES/ ANNOVI.

Lors du prochain bulletin municipal, les encarts publicitaires seront remis en place. Les services municipaux procéderont à la mise en page des encarts en fonction des contraintes éditoriales. Toutes les informations nécessaires vous seront transmises en temps voulu.

### La nouvelle plaie des rues !

Aux mégots, déjections animales, déchets en tout genre, viennent désormais s'ajouter les MASQUES !!! Certains semblent ne pas trouver le chemin de la poubelle...

Luttons ensemble pour une ville propre. Adoptons les bons gestes !

### À savoir :

Le nouveau calendrier de collecte des déchets pour l'année 2021 est arrivé ! Il a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Néanmoins, il reste disponible en mairie si vous ne l'avez pas reçu.

Scannez ce QR code et retrouvez le calendrier directement sur votre smartphone.



### Je change mon bac de tri sélectif

Pour les foyers de 4 personnes et plus, il est possible d'obtenir un bac plus grand. Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la mairie et de remplir le formulaire pour en faire la demande.

### Bac de tri trop petit ou cassé ?

Sachez qu'il est dorénavant possible pour les foyers de quatre personnes et plus d'échanger leur bac 120 litres de tri à couvercle jaune contre un bac 240 litres.

Si votre bac de tri est cassé, une réparation ou un échange est également possible.

#### Comment procéder ?

Prenez contact avec la mairie pour connaître les modalités d'échange ou de réparation du bac.

En cas d'échange, et si votre bac est encore fonctionnel, merci de le laver avant sa remise aux services de la commune.



Vous pouvez également préremplir la fiche de dotation qui est disponible sur le site internet de la Thelloise : [www.thelloise.fr](http://www.thelloise.fr)

### Remerciements

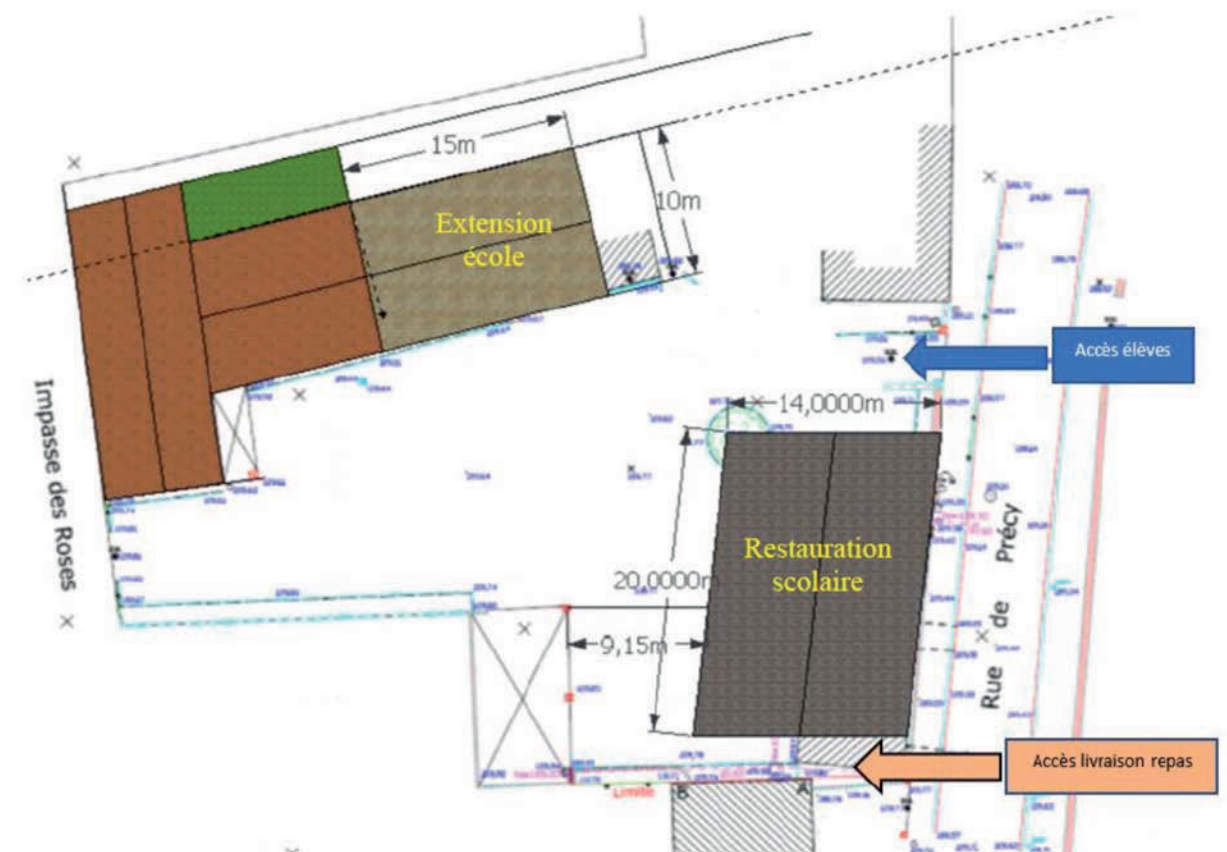
Comme beaucoup ont pu le remarquer, un grand nombre de sapins (conformes ou non) se sont vu refuser l'accès au camion benne. Remercions les services techniques d'avoir bien voulu consacrer du temps au ramassage et au broyage de nos 150 sapins. Les copaux résultant de cette récolte ont servi de paillage aux massifs de notre commune.

2020 restera dans beaucoup de domaines une année exceptionnelle, le secteur des travaux et des finances ne font pas exception. Notre prise de fonction en juillet, au début de la période des congés estivaux a réduit un peu plus les possibilités de réalisation rapide sur l'année.

Le gros dossier qui mobilise l'équipe municipale est la reconstruction de l'école primaire du Tillet prévue en deux temps :

- Reconstruction de la partie scolaire abattue il y a maintenant presque deux ans et qui n'avait fait l'objet d'aucun projet à notre arrivée,
- Réalisation d'une véritable restauration scolaire qui libèrera deux classes utilisées actuellement à cet effet dans des conditions d'accueil et de travail « compliquées »,
- La consultation pour le choix d'un maître d'œuvre est actuellement ouverte pour une désignation début avril. Viendront ensuite l'avant-projet définitif, le permis de construire et la consultation des entreprises chargées de la réalisation. Le démarrage des travaux n'interviendra pas avant la toute fin 2021 avec la livraison de la partie scolaire à la rentrée scolaire 2022,
- La phase II restauration scolaire se poursuivra immédiatement dans la foulée avec, nous l'espérons, un fonctionnement optimal pour la rentrée scolaire 2023.

Voici le plan de reconstruction et d'aménagement potentiellement retenu (des modifications peuvent intervenir). Le dossier suit actuellement son cours.



## TRAVAUX

### *École maternelle Tillet - Voirie*



Pour cette rentrée scolaire 2020, les travaux à l'école maternelle du Tillet ont été achevés :

- Renforcement des sols,
- Reprise de la cour de récréation,
- Ravalement des façades,
- Renouvellement des sols souples dans les classes,
- Peintures des murs dans les classes, dortoirs et bureau de la directrice.

Deux autres dossiers devraient aboutir fin 2021, début 2022 :

- Achèvement de la réfection de la rue de Blaincourt,
- La 1ère tranche de rénovation de l'éclairage public en lampadaire à Led est à l'étude. Parallèlement, sera également mis à l'étude un dossier d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux, notamment l'école primaire Jean de la Fontaine.

Bien d'autres projets occupent les pensées de la municipalité. Tout ne peut être entrepris de suite et s'échelonne sur toute la durée du mandat avec un contrôle des finances constant.

La réfection de l'entrée rue de la Couture pour la bonne circulation des cars scolaires a été finalisée. En entretien de voirie, il était trop tard pour entrer dans les programmes de gravillonnage au coulis. Seul restait possible des actions ponctuelles comme l'ont été des améliorations : les chemin de Maysel ou chemin des Pâtures avant l'entrée du foyer Lucien OZIOL. Ces retards ont abouti à des dépenses inférieures aux inscriptions budgétaires que l'on retrouvera dans un excédent de clôture « confortable » qui nous permettra de réaliser un rattrapage sur l'exercice 2021.

## LA REVUE

### *La pollution du marais*

Depuis 2018, une canalisation a cédé et laissait échapper les eaux d'évacuation d'un propriétaire. Ces eaux usées se déversaient en pleine nature dans le chemin de Maysel à proximité du Clos Herpin.

Celles-ci s'écoulaient sur le sol en laissant une odeur nauséabonde que certains habitants pouvaient sentir jusque chez eux. Le terrain est devenu pollué de jours en jours. La pente de celui-ci a conduit les eaux dans les marais situés plus bas, la faune et la flore devenant grandement menacées.

Veolia a été contacté pour que le nécessaire soit fait. Cependant, les techniciens ont constaté que le tuyau d'évacuation se trouvait sur un terrain privé et ne pouvaient effectuer les réparations. L'entreprise a demandé au propriétaire de faire le nécessaire. Celui-ci réclamait que Veolia participe aux frais de réparation, n'estimant pas être pleinement responsable.



Pendant ces faits, le dossier n'est pas géré en mairie. C'est l'Agence française pour la biodiversité qui est en charge de l'affaire. Un jugement au tribunal de Senlis est alors attendu.

Voilà bientôt trois ans que les eaux usées s'écoulaient et polluaient les sols.

Hervé LEFEZ, nouveau maire de Maysel et vice-président de l'Agglomération Creil Sud Oise en charge de l'environnement souhaitait que cette affaire soit réglée au plus vite. Selon lui, la rivière le Thérain et la nappe phréatique ont à présent été largement impactées.

Alain GUÉRINET, nouveau maire de Cires-lès-Mello souhaitait également que les réparations aient lieu car la pollution n'avait que trop duré, ajoutant que si rien n'était fait rapidement, il mettrait en demeure le responsable de ce sinistre.

Après plusieurs années d'attente, les travaux ont été entamés ce 4 février dans le chemin de Maysel grâce à un accord convenu entre les deux parties reçues en mairie en présence de Monsieur le maire et de son adjoint en charge des travaux. Le tuyau d'évacuation a été réparé et une vanne installée entre autres pour permettre aux eaux usées de rejoindre le réseau et de s'acheminer normalement vers la station d'épuration.

À présent, la municipalité espère que ce désastre écologique est enfin terminé et qu'aucun problème n'interviendra dans le futur.

Pour rappel, aucune dépense financière n'a été engagée par la commune. Le dialogue et la concertation lors d'une rencontre entre les diverses parties ont permis la résolution de cette « affaire ».



Depuis le début du mandat, de nombreuses actions ont été entreprises afin d'améliorer la sécurité de nos concitoyens.

- Réunion au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Oise concernant la zone tampon de l'école primaire du Tillet afin que celle-ci soit reconsidérée comme salle utilisable. Après ouverture d'une 2ème issue de secours réalisée pendant les vacances de Noël, il est donné un avis favorable.
- Réunion de la commission sécurité communale le 12 octobre 2020 pour revoir le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce dernier a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a également été vu au cours de cette commission avant transmission en préfecture.
- Réunion avec l'Adjoint au maire en charge de l'Éducation et madame l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail de l'Éducation Nationale aux écoles maternelle et primaire du Tillet pour s'assurer de la bonne mise en sécurité du personnel de ces deux écoles.
- Réunion à Compiègne pour l'étude et la réalisation d'un système de vidéo-protection sur la commune. Cette mise en place pourrait se faire en collaboration avec la commune de Mello.
- Réunion du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires pour faire le point sur le Centre de Première Intervention de CIREs-LES-MELLO.



Rue du Bosquet Charbonnier



Rue des Jonquilles

Au hameau du TILLET, pour régler les problèmes de circulation et de vitesse, les panneaux STOP ont été supprimés pour remettre deux priorités à droite.

Une intervention a également été faite auprès du Département pour effacer les bandes gravillonnées, sources de nuisances sonores.

Une place réservée aux personnes à mobilité réduite rue du Colombier a été créée.

Une demande a été faite auprès de la préfecture pour la mise en place d'un radar tourelle au TILLET.



De nombreux usagers continuant de prendre la rue de Blaincourt en sens interdit, il a été nécessaire de mettre en place une ligne blanche continue (donc infranchissable) côté rue de la Ville et une en pointillé côté rue de Blaincourt. Ce nouveau tracage ne peut en aucun cas être considéré comme un cédez le passage et la priorité à droite rue de la Ville reste de mise.



Nous rappelons aux habitants qu'il est strictement interdit de stationner aux abords et devant les écoles. Depuis le 29 octobre 2020, le protocole Vigipirate est activé en «urgence attentat». Le manquement à ces règles peut retarder les interventions des secours ou représentants de l'ordre.

La balayeuse de voirie est de retour dans la commune depuis le mois de juillet dernier.

Afin de faciliter son passage, veuillez à ne pas stationner sur les trottoirs et le bas-côté de la voirie les jours d'interventions.

Celle-ci passera tous les derniers mercredi et jeudi chaque mois suivant votre zone. Le planning sera régulièrement publié sur la page Facebook de la Commune.



La crise de la Covid19 a nettement entravé le monde associatif, autant sportif que culturel. De nouvelles associations ont tout de même vu le jour sur notre commune. Certaines ont commencé leurs activités, d'autres sont encore en cours de création.

Le traditionnel forum des associations a pu se tenir début septembre. Malgré le contexte sanitaire, il a attiré de nombreux visiteurs, désireux d'obtenir des renseignements ou simplement de s'inscrire.

**Morgane FRADON, Miss PICARDIE 2019 et enfant de la commune, nous a fait l'honneur de sa visite pour le bonheur des plus jeunes.**

Chaque association a mené son petit bonhomme de chemin jusqu'en novembre, puis la crise sanitaire a de nouveau frappé, et tout ou presque s'est arrêté. Seuls les mineurs étant autorisés à pratiquer une activité physique en intérieur, des créneaux supplémentaires au gymnase Céline GOBERVILLE ont été ouverts pendant les vacances scolaires de Noël afin de combler le manque d'activité engendré par la crise. Depuis les nouvelles mesures gouvernementales mises en place, plus aucune activité, qu'elle soit sportive ou culturelle, n'est autorisée dans les Etablissements Recevant du Public.



L'évènementiel est également un domaine durement impacté par la crise sanitaire que nous traversons. Il était très compliqué d'organiser des festivités pour la fin d'année tout en respectant le protocole sanitaire.

Seul des boîtes aux lettres à destination du Père Noël ont été mises en place devant les écoles Jean de la Fontaine et du Hameau du Tillet. Cette petite animation a rencontré un vif succès puisque nous avons transmis 150 courriers au Père Noël, qui s'est fait une joie de répondre personnellement à chacun !



Pour nos Associations, l'année 2021 démarre hélas dans les mêmes conditions que s'est terminée l'année 2020. Celles qui le peuvent, maintiennent une activité restreinte et adaptée, et gardent ainsi un lien avec leurs adhérents.

La municipalité leur témoigne son plus grand soutien.

Après plusieurs mois compliqués depuis mars 2020 et le début de la pandémie en France, la rentrée scolaire a eu lieu le 1er septembre dernier.

Ce sont au total 414 enfants qui ont repris le chemin des 4 écoles, retrouvant avec grand plaisir leurs classes et leurs camarades.

À l'école primaire du TILLET, Monsieur RECOLIN remplace Madame GENTE au poste de directeur. Madame CAP a rejoint également l'équipe enseignante.

À l'école maternelle du Centre, Mesdames DENIS et CHERON se partagent la classe de Madame QUENON, partie à la retraite en juin dernier. Madame SEGAL a rejoint également l'équipe enseignante.

À l'école primaire Jean de la Fontaine, nous souhaitons la bienvenue à Mesdames DEPREZ et TROGNEUX qui remplacent Monsieur QUENON, parti à la retraite.

Enfin, bienvenue à Madame DEBOOM qui assure les décharges de direction de Madame MALHOMME et Monsieur RECOLIN ainsi qu'à Madame CORBEL, décharge de direction de Madame ELIXANDER.

Les effectifs de classes dans les 4 écoles :

École Maternelle Jean de la Fontaine 89 élèves,

École Maternelle du Tillet 56 élèves,

École Primaire Jean de la Fontaine 163 élèves,

École Primaire du Tillet 106 élèves.



Remercions les agents communaux en charge de la restauration scolaire qui assurent sans relâche l'ensemble de la préparation lié au service de cantine ainsi que le nettoyage des locaux.



Le BIO arrive dans nos cantines !

Depuis la rentrée scolaire, la municipalité a décidé d'introduire un repas BIO par semaine. Ainsi, nous amorçons progressivement un changement des habitudes alimentaires dans les cantines scolaires conformément à l'article 11 du projet de loi du 2 octobre 2018 disposant que « les cantines devront d'ici à 2022 inclure une part significative des produits venant des circuits courts respectant l'environnement ou de l'agriculture biologique. »

L'école a repris mais la pandémie qui secoue notre pays est malheureusement bien présente. La municipalité œuvre chaque jour pour la sécurité de nos enfants dans les écoles. Malgré notre mobilisation en lien avec le corps enseignant, les protocoles sanitaires qui se succèdent et le renforcement par la municipalité du nettoyage, avec des temps de nettoyage des points de contacts et des surfaces, le groupe scolaire Jean de la Fontaine a connu « plusieurs épisodes » de COVID – 19. L'école maternelle du Tillet a récemment connu le même scénario.

### 1. Cas de COVID19

Le 15 septembre dernier, un cas avéré a été déclaré dans la classe de CE1/CE2.

*La directrice sur ordre du médecin de l'éducation nationale et l'ARS a fermé les classes de CE1/CE2 et CE2 car ils étaient cas contact direct, jouant dans la même zone en récréation.*

Le 11 mars dernier, une classe de petite section et une de grande section de l'école maternelle du Tillet ont été fermées suite à 2 cas avérés de COVID-19.

### 2. Cluster du mois de novembre

Le 11 novembre, la directrice de la maternelle Jean de la Fontaine a été testée positive à la COVID-19.

*Le médecin conseiller technique de l'éducation nationale a ordonné l'éviction de quatre enseignantes de l'école étant toutes considérées comme cas contact direct entre elles, pendant une durée de 7 jours à compter du 11 novembre.*

Le 12 novembre, on apprenait le test positif d'une autre enseignante et des 3 ATSEMS que la municipalité avait souhaité faire tester.

Le 13 novembre, les agents de restauration sont allés se faire tester et la cantine a été maintenue grâce à la mobilisation de l'association des parents d'élèves UNAAPE et de certains élus.

Le week-end du 14 et 15 novembre, les résultats des agents testés ont été connus. Au total, enseignants et personnel municipal, il y a eu 12 cas avérés et 13 cas contact direct.

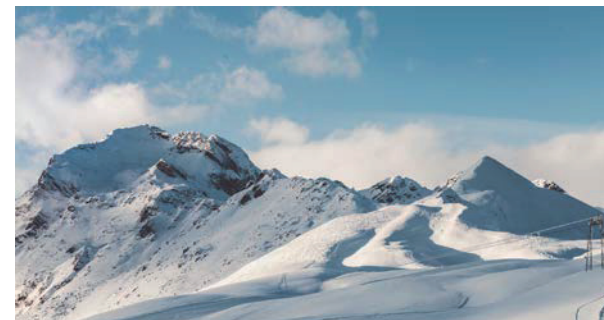
*L'ARS a reconnu le groupe Jean de la Fontaine comme cluster mais l'éducation nationale n'a pas fermé l'école car toutes les classes étaient pourvues de remplaçants.*

*La restauration scolaire a été fermée du 16 au 20 novembre par manque de personnel municipal. À noter que les repas déjà payés du 16 novembre ont été offerts par la commune au Samu Social de l'Oise.*

Le fonctionnement de l'école est revenu à la normale le 26 novembre.

L'Éducation Nationale a désigné les écoles de la commune pour une campagne de dépistage par test salivaire les 11 et 12 mars.

Depuis le 2 novembre, le port du masque est obligatoire dans les écoles élémentaires à partir de 6 ans. Aujourd'hui cela ajoute un coût aux parents pour certains déjà fragilisés par la crise sanitaire. La municipalité a décidé d'offrir à chaque enfant d'élémentaire, deux masques en tissus lavable classe 1 (100 lavages). Les stocks de masques tampon chirurgicaux sont régulièrement renouvelés.



### Annulation Classe de neige

Nous avons le regret de vous annoncer qu'au regard des conditions sanitaires et après plusieurs réunions de concertation avec les enseignants, nous avons été contraints d'annuler la classe de neige qui était prévue du 30 janvier au 8 février 2021. Nous espérons vivement pouvoir vous proposer ce voyage l'année prochaine.

### Carte scolaire

En raison des effectifs prévisionnels en baisse concernant la maternelle du Tillet pour la future rentrée scolaire 2021 - 2022, l'éducation nationale envisageait sérieusement la fermeture d'une classe. La municipalité s'est farouchement opposée à cette fermeture et un projet a été proposé à l'éducation nationale concernant l'accueil des enfants à partir de 2 ans. Le but étant de créer une Très Petite Section à compter des futures rentrées scolaires sur l'école maternelle du Tillet. Cette section, novatrice sur le territoire rural autour de Cires-Lès-Mello pourrait être proposée aux communes avoisinantes. Lors d'une rencontre en mairie, Monsieur Olivier PACCAUD, Sénateur de l'Oise, a été sensible au projet de reconstruction de l'école primaire du Tillet qui aurait pu être mis à mal par cette fermeture de classe en maternelle ainsi que par le futur projet soutenu par la municipalité.

Monsieur le sénateur a décidé de prendre sa plume pour appuyer la commune dans la demande de réexamen de fermeture de classe. Après quelques jours d'attente, la bonne nouvelle est arrivée de l'éducation nationale par courrier le 11 février dernier : « l'école de Cires-Lès-Mello n'est pas dans le champ d'étude de la carte scolaire rentrée 2021 ». Cela signifie que le projet de fermeture de classe est abandonné, ce dont la municipalité se réjouit.



Nous avons à cœur de terminer cette rubrique en mettant à l'honneur Madame QUENON Cécile et Monsieur QUENON Michel.

Cécile a enseigné pendant 12 ans à l'école maternelle Jean de la Fontaine. Michel quant à lui, a enseigné pendant 22 ans à l'école primaire Jean de la Fontaine.

La municipalité vous remercie pour tout ce que vous avez pu apporter aux enfants, à vos collègues, aux parents et aux habitants. L'enseignement était pour vous une vocation, c'est certain et vous l'avez montré pendant ces longues années. Votre bonne humeur et votre énergie étaient appréciées de tous et source de motivation pour plusieurs d'entre nous. Vous avez toujours su donner le goût de l'école et permettre aux enfants les plus en difficultés de réussir et prendre confiance en eux.

Votre départ à la retraite laisse un grand vide au sein de nos écoles mais nous savons tous que vous saurez occuper votre temps par vos multiples activités.

Nous sommes tristes de votre départ mais heureux de savoir que vous allez profiter au maximum de votre retraite tant méritée.

### Centre Communal d'Action Sociale

Pour rappel, le Centre Communal d'Action Sociale intervient dans les domaines de l'action sociale au sein de la commune. Il peut venir en aide aux personnes qui le souhaitent. Toutes les demandes d'aide sont étudiées lors de réunions du conseil d'administration du CCAS.

Celui-ci est formé par 6 membres élus ainsi que 6 membres extérieurs nommés par Monsieur le maire. Ce dernier est le président de droit. Mme MARTIN Caroline, adjointe chargée du domaine Social, a été élue vice-présidente par les membres du conseil d'administration.

La 1ère action du CCAS aura été d'attribuer une prime COVID d'un montant de 1500€ aux infirmières du centre de soins. Cette prime, attribuée par l'État, a permis de valoriser le travail considérable de nos infirmières pendant cette période de pandémie. De même, suite à une rencontre avec le président des Restos du cœur de Mouy, une subvention de 1500€ leur a été versée.



Nos aînés n'ont bien sûr pas été oubliés, un colis de fin d'année leur a été offert les 11 et 12 décembre dernier ainsi que des bons d'achats pour les commerces de notre commune et des masques lavables et à usage unique. Cette distribution a permis de rencontrer, de discuter et d'apporter un peu de convivialité aux personnes âgées de notre commune.

La pandémie actuelle ne nous a pas permis de réaliser la galette des rois avec nos aînés. Le repas des anciens habituellement prévu en avril devrait être reporté au mois de septembre ou octobre si le contexte sanitaire le permet.

Nous n'avons pas manqué de remercier les agents de la commune pour le travail fourni auprès de nos concitoyens. Un colis de fin d'année leur a aussi été offert.

### Leurs messages

**Josiane VANDRIESSCHE, Melissa MANESSE, Gérald MERLE et Stéphane GENNARINO**  
pour la liste 100% CIROISE

L'année 2020 fût épouvantable tant au niveau humain, social ou économique mais elle nous a montré l'importance d'une bonne santé, de l'affection de nos proches et de la solidarité. Ces derniers mois doivent néanmoins nous interpeller et nous amener à prendre conscience des choix auxquels la commune est confrontée et qui auront des conséquences pour les générations futures.

C'est dans ce contexte que notre commune doit prioriser son budget. Il faut tenir compte de priorité autres que des dépenses tournées vers une vitrine. Prenons le coût exorbitant du passage d'une machine auto laveuse qui nettoie uniquement les caniveaux mais pas les trottoirs sur lesquels nous trouvons régulièrement des masques usagés ou tout autre détrit. Cette dépense est-elle prioritaire ?

Cette pandémie prouve l'utilité et la pertinence de soutenir des projets d'intérêt général au service des enjeux vitaux. La santé est une priorité absolue et c'est dans ce domaine que la municipalité doit s'engager. Pourquoi ne pas proposer des locaux pour organiser la vaccination ? Cela fonctionne très bien dans d'autres villes.

L'objectif de la commune est aussi de valoriser le savoir-faire local et de soutenir nos artisans et commerçants de proximité mais aussi de défendre l'art de vivre français. « Il est essentiel de se serrer les coudes et consommer local ».

Pour nos seniors, préservons la Poste qui est un outil essentiel dans la commune. Lors du mandat précédent, la commune est devenue propriétaire des murs de la Poste afin que ce service public soit conservé. La Poste est trop souvent fermée et, il est urgent d'agir pour le maintien quotidien des horaires d'ouverture.

Nous souhaitons que 2021 puisse tourner la page d'une année éprouvante et que l'horizon s'ouvre tant sur un plan personnel que collectif et qu'il sera porteur de bonheur.

**Bertrand VANDEWALLE, Virginie BAUDSON et Joël WYON**  
pour la liste CIRE-LES-MELLO TILLET L'AVENIR NOUS RASSEMBLE

L'année 2021 ne démarre pas sous les meilleurs auspices mais nous souhaitons qu'elle soit plus douce que 2020 et que chacun d'entre vous puisse profiter de petits bonheurs avec ses proches.

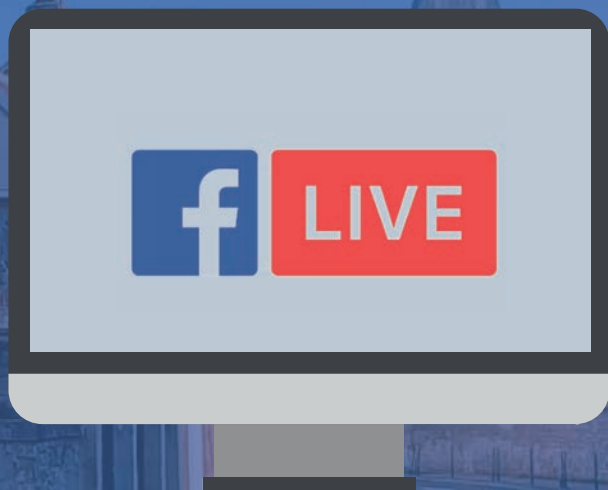
Plutôt que l'opposition pure et dure, notre équipe a souhaité se positionner dans un esprit de construction démocratique. Consciente de la situation sanitaire et du contexte difficile il est pourtant compliqué pour notre liste de dresser un bilan des actions menées par l'équipe en place depuis 6 mois.

En effet, les différentes commissions ne se sont, pour la plupart d'entre elles, pas réunies et les informations transmises aux conseillers municipaux sont sporadiques voire inexistantes sur les projets réalisés, en cours ou futurs.

Nous souhaitons par ailleurs remercier les agents qui ont œuvré sur le terrain sapeurs-pompiers, infirmiers, gendarmes ou agents municipaux pour leur dévouement pendant cette crise sans précédent.

Nous restons à votre disposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL  
EST À PRÉSENT **FILMÉ ET DIFFUSÉ**  
EN DIRECT SUR LA **PAGE FACEBOOK** DE LA COMMUNE



**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS ABONNER  
POUR RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ DE CIRES-LÈS-MELLO !**

**[www.facebook.com/commune.clm](https://www.facebook.com/commune.clm)**

